

Compte rendu de la réunion du conseil municipal du 12 juillet 2024

Présents :

Le Maire : Marion Anne-Marie.

Les élus : Chambon Marielle, Charre Christophe, Piteux Hubert-Marie, Tallaron Nicolas, Faure Jérôme, Murillon Arlette

Procurations : - De Emile Pattus à Nicolas Tallaron.
- De Régis Croze à Hubert-Marie Piteux

Excusée : Saniel Mandy.

Séance ouverte à 18h00.

Ordre du jour :

1- Approbation du dernier Compte rendu de la réunion du conseil municipal du 15 mars 2024

Vote à l'unanimité : 10 voix pour.

2- Délibération pour ajuster le prix de vente de la maison école de Borée

Le prix d'appel est fixé à 120 000€.

Vote à l'unanimité : 10 voix pour.

3- Choix d'une future secrétaire de mairie pour cause de départ à la retraite

Une commission ouverte à tous les élus est mise en place. Cette commission aura pour mission, d'étudier et de proposer au conseil municipal la candidate retenue.

4- Dossier contentieux adressage

Un administré de la commune refuse l'adressage qui lui a été attribué et entame une procédure au tribunal administratif pour garder uniquement le nom de sa maison. Cette procédure oblige la commune de prendre un avocat avec un coût de 1800€.

5- Fête du 15 août

Foire + vide grenier.

Jeux gonflables gratuits pour les enfants.

Concours de pétanque en doublettes.

Repas foire à l'auberge du Mézenc.

Exposition de Mez'Art et des Amis du Mézenc.

6- plan de sauvegarde communal (PCS)

Une mise en place obligatoire imposée par la préfecture. Il est en cours d'élaboration.

7-Convention avec la SPA de Lavilledieu

Cette convention, avec un coût de 1.11€/habitant permet à la commune de placer les chats et les chiens abandonnés.

Fin de séance à 19h30.